

SERVICE net

Ligue CBBL de Tennis



Edito

A partir de cette saison la communication de la ligue CBBL va s'élargir et être accessible au plus grand nombre.

Notre ligue est bien structurée et l'équipe de permanents qualifiés associée au dévouement des dirigeants font qu'il y a une somme de compétences importante et un réel savoir faire.

Le "savoir faire" c'est bien, mais sans le "faire savoir" que représente la communication, c'est manquer une étape dans la valorisation des actions mises en place.

C'est pourquoi en plus du traditionnel magazine Service Gagnant sur support papier, vous trouverez désormais sur le site de la ligue des sujets de fond ou des articles qui retraceront de façon plus détaillée les événements qui se déroulent tout au long d'une saison.

L'information sera ainsi partagée avec les clubs mais aussi avec l'ensemble des licenciés.

Ce dispositif vient compléter les autres moyens de communication déjà mis en place sur le Web, comme l'intranet réservés aux dirigeants de club et pour être encore plus proche du licencié il y a en projet la réalisation d'un forum de discussion.

Pierre BIDEGARAY
Pdt de la Commission Presse et Communication

Service Net
N° 1

Ligue CBBL de

Tennis. Edité

par la Ligue

CBBL de Tennis,

rue des Prairies,

BP 266, 40106

DAX Cedex, tél.

05 58 90 96 00

/ **Directeur de**

la Publication.

Jacques Dupré /

Administration.

Groupe MCI, 38

place du

Maréchal Joffre,

40100 DAX, tél.

05 58 56 12 26

/ **Rédacteur en**

Chef. Laurent

Dupré /

Rédaction.

Laurent Dupré,

Christophe

Hugonnot /

PAO -

Photogravure.

Sandrine

Hauquin,

Stéphane Riba /

Crédit photos.

Stéphane Riba,

Ligue CBBL



m a r s 2 0 0 7

Assemblée Générale de la Ligue



“ Etre prêt aujourd’hui pour demain ”



Dans son discours d’ouverture de l’Assemblée Générale de la Ligue CBBL de tennis, le Président Jacques Dupré prévenait : “Une assemblée générale doit aussi être l’occasion, en plus de bilans, de parler de l’avenir.”

Ainsi, après avoir rappelé la bonne santé de la Ligue à l’orée de l’année 2007, et après avoir informé que les bilans des effectifs licences, sportif, associatif et financier seraient détaillés par les élus de la Ligue CBBL, Jacques Dupré : “il nous faut parler d’avenir afin de ne pas être pris de court face aux nouveaux problèmes et évolutions auxquels nous sommes confrontés, et de conserver ainsi le bénéfice du travail accompli depuis de nombreuses années par les uns et les autres, et traduit par les résultats satisfaisants que nous venons d’évoquer, résultats satisfaisants certes, mais fragiles.”

Pour preuve, le Président informait que les derniers chiffres communiqués en ce début d’année 2007 démontrent un léger recul date à date par rapport à l’an passé; “- 2,1 % des effectifs”.

Il poursuivait : “ces fluctuations d’une saison sur l’autre, nous font aussi mesurer la difficulté qui est la nôtre, à fidéliser nos adhérents; quelle que soit leur catégorie d’âge, exception faite peut-être des 50 et plus.”

La fidélisation est un enjeu essentiel

“Il n’y a pas certes de recette miracle, mais il est sûr que l’accès à la compétition qu’elle soit officielle ou conviviale, est un moyen qui a fait ses preuves pour tous les âges et plus particulièrement chez les jeunes. Plus vite on passe au jeu, à la confrontation avec un adversaire, en utilisant du matériel adapté, les nouveaux formats de jeu, plus on est sûr de leur donner envie de rester dans nos structures. Il n’est pas normal par exemple qu’à ce jour nous constatons dans notre Ligue une baisse d’effectif de près de 9 % chez les 7 à 10 ans. Il faut que vous Présidentes et Présidents de clubs avec vos enseignants professionnels, vous agissiez dans ce sens. La stabilité et l’avenir de vos clubs sont en jeu, ainsi que l’avenir d’une profession. De même outre un effort au niveau de l’accueil et des animations de nos clubs, l’incitation pour les adultes, à la suite des CIT, à participer aux Raquettes FFT, au Trophée BNP Paribas de la Famille, sans oublier les tournois internes, est un excellent moyen de conserver et de fidéliser les adhérents.

N’oublions jamais que le taux de fidélisation de nos licenciés loisirs est de 50 % alors qu’il est de 74 % chez les adeptes de la compétition quelle qu’elle soit.

Des partenariats gagnant-gagnant

C’est sur cette évocation des rédactions des contrats de partenariats qui lie la Ligue avec des institutionnels ou des privés, que Jacques Dupré rappelait à l’assemblée ces quelques règles à ne pas oublier... “S’il est agréable pour nous de voir s’associer de nombreux partenaires, il est agréable pour eux d’avoir des retours sur investissement. Le temps du sponsoring ou du mécénat est dépassé et chacun attend de l’autre qu’il joue totalement le rôle qui est le sien. Aussi, je vous demanderai d’être particulièrement attentifs à cette demande et de faire le maximum pour que vos adhérents soient informés des offres diverses et incités dans l’intérêt de leur club et de la Ligue à y répondre favorablement. Une partie de l’équilibre financier de notre Ligue en dépend, à une période où les aides fédérales stagnent et où les charges augmentent rapidement...”

Une action éducative et sociale forte

“Si notre mission première demeure le développement de la pratique, la promotion du jeu, l’obtention de résultats au plus haut niveau et s’il nous faut mener des politiques sportives de qualité avec le staff régional et l’ensemble des Présidents et BE des clubs, il nous faut aussi, et c’est une mission essentielle aujourd’hui du monde associatif, nous engager totalement dans une action éducative et sociale.”

“Même si le sport et sa pratique ne sont pas la panacée, apte à régler tous les problèmes sociaux, les valeurs qu’on lui reconnaît en font un moyen incontestable pour éduquer, prévenir les dérives comportementales, créer du lien social, voire permettre, dans les meilleurs des cas une véritable insertion professionnelle, ramenant ainsi une certaine sérénité et cohésion dans une société particulièrement fragile...”

Opération Bonne Attitude

“En mettant en place dans nos clubs d’une façon quasi systématique des actions à caractère social permettant ainsi de rendre notre discipline accessible à tous les publics, en participant activement avec les parents et les BE à la réussite de l’action éducative “La Bonne Attitude”, née dans notre



Ligue, et aujourd'hui reprise au plan national concernera 400 000 joueurs de 8 à 16 ans, nous serons en accord avec nos convictions profondes de dirigeants bénévoles. Nous gommerons également la fausse image que notre discipline véhicule encore dans certains milieux et nous rendrons incontournable le rôle de nos clubs dans la cité avec tout ce que cela induit.

« Là encore, je vous incite fortement, si ce n'est déjà fait, à aller de l'avant mais je sais que nous pouvons compter sur votre adhésion. »

Assurer la formation et la relève des dirigeants bénévoles...

« Dernier objectif essentiel à mon sens pour demain : la formation des dirigeants et plus particulièrement des jeunes dirigeants. De nombreuses actions de formation sont mises en place grâce au travail et à la compétence des élus et permanents en charge de ces dossiers à destination des nouveaux dirigeants et nous poursuivrons dans ce sens. »

« Mais il nous faut aussi, et c'est une nécessité absolue, penser au renouvellement des bénévoles aujourd'hui en activité. C'est un problème majeur auquel tout le monde associatif est confronté et qui peut avoir des conséquences catastrophiques si nous n'agissons pas. »

Avec votre aide et en vous appuyant sur l'exemple des jeunes lauréats des challenges liés à « La Bonne Attitude », nous allons mettre en place un processus de formation des jeunes dirigeants tout au long de l'année, couronné en fin de saison par une participation à des « Universités d'été » régionales qui leur seront consacrées de façon à les fidéliser progressivement pour qu'ils soient la relève de demain. »

Mesdames et Messieurs les Dirigeants je sais bien que l'on vous demande beaucoup. Sachez toutefois que les élus de la Ligue sont à votre disposition pour vous aider ainsi que l'ensemble de nos permanents que je tiens à remercier pour leur dévouement leur compétence et leur disponibilité qui sont reconnues dans tous les secteurs d'activité, sportif, développement, administratif... au-delà des limites de la Ligue.

Mais, et ce sera ma conclusion, je sais aussi, et c'est le plus important, que notre passion commune pour l'engagement associatif, pour le sport en général et le tennis en particulier peut nous permettre comme toujours, malgré les déceptions, les doutes, les découragements parfois de faire face avec succès à tous les problèmes posés et aux nouveaux défis qui s'annoncent pour demain. »

M. Miau Représentant de la DDJS

Invité à s'exprimer en tant que représentant de la DDJS, Monsieur Miau a félicité les dirigeants de la CBBL, pour la qualité des travaux exposés. A cet égard il adressait un message de félicitation au Président Jacques Dupré pour la qualité, le sérieux et la rigueur de son engagement associatif. Tant sur le plan sportif, qu'au niveau éducatif et social, M. Miau a pu mesurer la dimension plurielle du tennis régional. Un tennis soulignait-il « acteur de son temps qui s'adapte aux transformations sociales. Un tennis qui s'engage aussi dans l'avenir en réservant 60 % de son budget à la formation et au développement et enfin un tennis qui entreprend à travers le lancement de l'opération « bonne attitude ». Toutes ces initiatives sont à l'image de votre dynamisme et parfaitement congruente avec l'évolution de notre société », concluait le représentant de la DDJS.



M. Dabadie Représentant du CROS

Avec une augmentation de 4,88 % de ses effectifs licenciés, une maîtrise parfaitement contrôlée des dépenses financières et un budget dédié à 50 % au secteur éducatif et sportif, votre Ligue peut être fière de son bilan annuel a déclaré le représentant du CROS, M. Dabadie. La tenue de votre assemblée est exemplaire et correspond tout à fait à la qualité et au suivi des projets que vous mettez en place. A ce titre, je retiendrais en particulier l'informatisation des clubs, et le soutien que vous accordez à l'emploi et à la formation des dirigeants. Ces secteurs seront décisifs dans l'avenir et la diversité de vos actions en la matière concourt à votre succès futur. D'ailleurs la richesse de vos partenariats le prouve déjà et vous place en exemple tant sur le plan du développement qu'au niveau du soutien que vous apportez à vos clubs. Félicitations à vous tous pour la qualité de votre engagement associatif et sportif. »



Assemblée Générale de la Ligue



René Thévenot Secrétaire Général de la Ligue

Après avoir souhaité la bienvenue aux personnalités invitées à suivre les travaux de l'assemblée, le Secrétaire Général, René Thévenot dressait le bilan des résultats et des actions mises en place par la Ligue au cours de l'année 2006.

Commençant par les effectifs, René Thévenot évoquait l'augmentation de 4,88 % du nombre de licenciés. Une performance qu'il qualifiait d'excellente mais qui ne devait pas faire oublier la désaffection des catégories d'âge 17-18 ans, qui accusent une chute brutale du nombre de leurs représentants au sein des structures affiliées. Face à ce phénomène, il proposait de réfléchir à des actions spécifiques pour inciter ces futurs compétiteurs et dirigeants de clubs à rester dans les structures. L'organisation d'animations dédiées et la possibilité d'offrir à cette catégorie d'âge les moyens de s'investir dans la vie des clubs étaient ainsi évoquées. Quant aux adultes, le Secrétaire Général soulignait les augmentations de 1 % et de 5,4 % survenues respectivement chez les 17-34 et les 35-44 ans. Et c'est sur cette progression éloquentes qui marque un retour prononcé des 35 ans et plus à la pratique du tennis que René Thévenot clôturait ce premier chapitre avant d'enchaîner sur le bilan des animations et des actions de développement mises en place.

Il évoquait en particulier les 146 nouvelles licences établies grâce aux CIT féminins et les 77 nouvelles licences issues du "Parrainage Actif". A ces actions de promotion, il associait les très bonnes représentations de la Ligue lors des phases finales du Trophée des Familles BNP Paribas ou encore des Raquettes FFT.

Le Secrétaire Général saluait aussi l'accueil fait à la rencontre de Coupe Davis et aux sélections des ramasseurs de balles organisées à Moliets, avant d'aborder l'informatisation des clubs.

Considérée comme une des priorités de cette mandature, le dirigeant de la Ligue a indiqué qu'aujourd'hui 132 clubs saisissaient leur licences par internet. En outre il informait l'assemblée que Mathieu Lalanne avaient réalisé un site intranet et qu'il était désormais possible pour chaque club d'obtenir une adresse mail, comprenant le code confidentiel du club, suivi d'@fft.fr. Pour compléter son propos, le Secrétaire Général rappelait que la Ligue avait soutenu cette année l'équipement informatique de 11 clubs à travers le dispositif "projet club" et qu'une quinzaine d'autres projets avaient reçu l'aval de la Ligue. Des projets divers et variés que René Thévenot évoquait en les classant par thèmes (sportif, éducatif, communication, handicap, animation, équipement) sans oublier de noter les aides fédérales directes apportées aux clubs formateurs, aux équipes inscrites en championnat de France et aux structures souhaitant ou disposant de courts couverts.



Grâce à ces initiatives, le Secrétaire Général soulignait le dynamisme et la bonne résonance régionale du tennis fédéral avant d'aborder les résultats sportifs.

Au niveau national d'une part, il qualifiait la 17ème place obtenue au trophée Perrier National d'honorable en indiquant que la Ligue avait enregistré une sixième place chez les 10 ans garçons, le 8ème rang national chez les 11 ans filles et deux titres nationaux grâce aux excellentes prestations de Christophe Caliot en 3ème série messieurs et d'Henri Crutchet en 75+. Regrettant la défaite de Michel Galey en finale 50+, René Thévenot évoquait aussi les 6 éliminations intervenues en quart de finale et les deux échecs survenus en demi-finale.

Quant aux championnats par équipes, René Thévenot se félicitait de voir les deux équipes "fanion" hommes et femmes de St Jean de Luz, accéder aux divisions nationales et rejoindre les 9 équipes déjà qualifiées pour disputer les championnats de France 2007.

Le Secrétaire Général soulignait que ces résultats généraux reflétaient les difficultés rencontrées par les clubs et la Ligue pour conserver les meilleurs joueuses et joueurs qu'ils ont formés, lesquels pour des raisons scolaires, matérielles ou professionnelles quittent la région pour se rapprocher de grandes agglomérations.

Approuvé et salué par l'assemblée, René Thévenot concluait en notant que si la Ligue n'était pas "une terre d'accueil pour les meilleurs joueurs nationaux", elle savait recevoir et organiser des compétitions nationale et internationales. Citant le succès grandissant remporté par les tournois poussins de Lescar et de Mont de Marsan, il ajoutait à ces rendez-vous dédiés aux plus jeunes, les tournois 25 000 \$ "Gaz de France" de Biarritz et de Mont de Marsan, qui attirent chaque année, un public plus nombreux. A ce titre il rendait hommage enfin à la participation des clubs, à l'investissement de leurs dirigeants et à tous les bénévoles et professionnels qui oeuvrent pour le développement du tennis régional.

C.H.



François Duport,
CTR de la Ligue



Jean-Pierre Naudy,
*Président
de la Commission
Sportive de la Ligue*



Jean-Claude Ravier
Directeur des services de la Ligue

En tant que directeur de séance et responsable des services administratifs de la Ligue, Jean Claude Ravier a informé l'ensemble des représentants élus que la convention collective du sport signée le 7 juillet 2005 s'appliquait dès aujourd'hui. En outre, il indiquait que moyennant une cotisation de 15 euros, chaque employeur pouvait adhérer au COSMOS et obtenir des informations pratiques concernant les contrats de travail, les classifications professionnelles et les grilles de rémunération.

Par ailleurs, Jean Claude Ravier a souligné que tous les employeurs devaient procéder à une évaluation des risques professionnels de leurs salariés. Suite à ce diagnostic, il est recommandé aux employeurs de se munir du document officiel pour y regrouper l'ensemble des risques répertoriés, de le tenir à disposition de l'administration, et d'y apporter des modifications en fonction de l'évolution des emplois.

Au chapitre des bonnes nouvelles enfin, Jean Claude Ravier indiquait qu'il était possible pour un employeur d'obtenir une exonération de paiement des cotisations patronales, avec effet rétroactif au 25 février 2005. Cette disposition est accessible à tous les employeurs répertoriés sur les zones de revitalisation rurale et concerne a priori 38 clubs des Landes et 7 clubs des Pyrénées Atlantiques. Pour davantage d'informations, le directeur administratif invitait tous les clubs concernés à prendre contact avec la Ligue.



Christophe Lesperon
Trésorier général de la ligue CBBL

Avec un résultat positif de 8 358 euros le Trésorier Général de la Ligue dressait un bilan objectif de l'exercice 2006. "Nous avons compensé la perte de 6 521 euros intervenue l'an passé mais l'heure est à la prudence" confiait-il en évoquant les événements qui avaient concouru positivement à ce résultat.

Commençant par les produits il signalait les recettes financières liées à la croissance du nombre de licenciés et celles inhérentes à l'augmentation des subventions institutionnelles (Conseil Régional et DRIS).

Quant aux partenariats, il insistait sur leur concours décisif en indiquant que sans leur soutien, la ligue connaîtrait un déficit structurel. Au sujet des aides fédérales, il notait enfin le soutien financier apporté par la FFT à l'opération "Bonne attitude", auquel il ajoutait la rétrocession des bonus FFT, émanant des très bons résultats obtenus lors des Internationaux de Roland-Garros.

En parallèle à l'augmentation de ces produits, le Trésorier Général évoquait alors les économies de charges administratives qu'il attribuait à l'utilisation d'internet, au personnel de la Ligue soucieux de faire des économies et à l'excellente collaboration financière qui règne entre la Ligue et ses deux comités départementaux.

Prolongeant sa démonstration, il abordait enfin l'ensemble des phénomènes qui avaient concouru négativement au résultat de l'exercice 2006. Citant la baisse des engagements par équipes, les dépenses occasionnées par la coupe Davis, et les coûts d'entretien générés par les installations de Moliets, Christophe Lesperon démontrait combien la Ligue était atypique dans sa manière de fonctionner.

"Nous consacrons 60 % de nos dépenses à l'animation et au développement sportif et éducatif, alors que la moyenne des autres ligues se situe aux alentours des 40%. Aussi faut-il rester prudent car nous atteignons les limites de ce qu'il est possible de faire. Notre Ligue ne compte que 20 000 licenciés et je pense que d'ici 4, 5 ans, il faudra revoir la répartition de nos budgets en comptant sur le fait que la FFT repense sa manière d'appréhender les petites ligues comme la nôtre." Un appel en guise de conclusion clôturait donc l'intervention de Christophe Lesperon qui remerciait l'ensemble des dirigeants élus pour leur compréhension des enjeux à venir et nécessairement partagés.

Assemblée Générale de la Ligue



Les vainqueurs de la Coupe de la Ligue des 35+



Les récipiendaires des médailles fédérales



Set d'or Landes



Trophée Seniors : C. Caliot



Gérard Capdepuy



Groupe Avenir Club Pouillon, Biarritz, Bizanos, Dax



Trophée Jeunes : Pascal Lasserre, N. Broux, G. Bernadet et T. Accroyd



Set d'or Landes



Henry Crutchet



Raquettes FFT Saint Vincent de Paul



Set d'or Landes



Trophée 35 ans et plus



Trophée Arbitrage : A. El Karmani et L. Martins

AG des Landes



Didier Clavier
Président du comité des Landes

Après avoir rendu un vibrant hommage à Michel Péré, Président d'Hossegor et à Christian Juzanx, dirigeant de Rion des Landes subitement disparus, pour leur remarquable contribution au développement du tennis landais. Didier Clavier abordait son rapport moral en soulignant l'excellente année enregistrée par le Comité des Landes.

En terme de licenciés d'une part, il évoquait quelques raisons pour expliquer ce regain d'intérêt pour le tennis. La qualité du travail éducatif et sportif effectué au sein des clubs était citée à ce titre tout comme les efforts de promotion exercés par le comité et l'excellente publicité offerte par Roland-Garros. Mais restant raisonnable sur la manière d'appréhender ce phénomène, le Président des Landes indiquait qu'il fallait interpréter cet engouement pour le tennis avec prudence. "D'ailleurs les premières statistiques de l'année sportive 2007 le prouvent et accusent un léger retard par rapport à l'an passé", soulignait-il.

"Mais cela ne doit en aucun cas freiner nos projets de développement car comme le souligne un sondage réalisé par François Dupont, les tarifs et le rapport qualité/prix des services proposés par les clubs de tennis landais sont très largement en dessous de ceux pratiqués par les autres sports. Aussi faut-il profiter de cette marge de manœuvre qui nous est offerte pour développer nos actions et continuer à attirer de nouveaux pratiquants déclarait le Président. "Proposons un encadrement éducatif et sportif plus élaboré et bien sûr adaptons les prix des cotisations aux services proposés par les clubs."

Enchaînant sur les bilans sportifs, Didier Clavier qualifiait de satisfaisant le niveau de performance obtenu. Il félicitait notamment les remarquables parcours de Nadège Lespiau, finaliste en championnat de France 4ème série et de Christophe Caliot, vainqueur du titre national. Des résultats honorables donc auquel il associait la montée en puissance des sections sportives (Stade Montois et TC Mimizan) et le rôle prépondérant joué par François Debourge en terme de gestion des "groupes avenir" et de détection. Sans transition mais profitant des liens qui existent entre la compétition et le respect des règlements, le Président complétait alors son panorama du tennis landais en abordant l'arbitrage. Commencant par congratuler Jean Jo Ciron pour sa nomination en tant que JAT3, Didier Clavier ne manquait pas d'évoquer le travail accompli par la commission d'arbitrage. Rappelant que près de deux cents arbitres avaient été formés ou s'étaient recyclés durant l'année écoulée il déclarait que le tennis avait besoin d'arbitres pour faire respecter ses règles.

Salués par l'assemblée, les propos du Président landais n'avaient pourtant pas pour seul objectif de dépeindre une situation en tout point satisfaisante. Aussi consacrait il une partie de son exposé à des dysfonctionnements. Sur le plan des demandes de subventions, d'une part, il évoquait le manque de rigueur de certains dossiers, alors que les exigences des administrations sont de plus en plus contraignantes. Quant aux projets de développement, il indiquait que l'innovation n'avait pas forcément besoin de support financier démesuré, et qu'il était possible d'être novateur en s'adaptant aux spécificités d'un club, en mobilisant ses forces vives ou en identifiant un fonctionnement inadéquat. Pour cela il soulignait l'importance de faire appel aux élus de référence, aux services des commissions et aux permanents de la Ligue pour recueillir des informations, identifier un problème, le surmonter et rebondir sur de nouveaux objectifs de développement.

Bien entendu, le Président informait l'assemblée du soutien qui serait apporté au club souhaitant s'inscrire dans cette démarche.

Entendu et compris par l'ensemble des Présidents élus et délégués, Didier Clavier abordait alors les différents axes de travail prévus pour l'année 2007.

Citant l'informatisation des clubs, la formation des arbitres et des initiateurs, la mutualisation de l'emploi des B.E et les efforts entrepris à destination des publics handicapés, le Président du Comité des Landes rappelait à l'ensemble des clubs qui n'avaient pas procédé à leur informatisation que la Ligue cesserait "l'information papier" à partir de 2008. Il indiquait par ailleurs que la formation des initiateurs et des arbitres serait au cœur de ces travaux prioritaires. Enfin il notait que la mutualisation de l'emploi des B.E était envisageable à condition que les clubs s'organisent et fassent preuve de souplesse. Terminant sur l'exposé de cette série de projet, Didier Clavier concluait en souhaitant que l'année 2007 soit propice à un regain d'initiative au sein des clubs.



AG des Pyrénées Atlantiques



René Thévenot Président du Comité des P.A.

Après avoir présenté ses vœux à l'ensemble des représentants élus du comité des P.A, René Thévenot rendait un vibrant hommage à feu Félix Sarrailh. Evoquant son statut d'entraîneur fédéral, il rappelait sa large contribution à la mise en place du sport-étude féminin de Biarritz et sa remarquable carrière de compétiteur au niveau national et international qui lui valut les honneurs de la Ligue tout au long de son parcours sportif.

Sans transition, mais la voix empreinte d'émotion, le Président abordait alors son rapport moral en indiquant que le déplacement du siège social de Lescar au centre Nelson Paillou de Pau s'était organisé d'une manière remarquable. Décrivant la qualité des outils de travail mis à la disposition du Comité il invitait l'ensemble des dirigeants des P.A. à venir visiter ce lieu entièrement dédié à la gestion sportive du département.

René Thévenot prolongeait son exposé en commentant l'importante augmentation des effectifs licenciés en 2006. Enonçant le chiffre de 5,19 % pour illustrer cette recrudescence du nombre de pratiquant, il restait cependant prudent quant aux raisons qui pouvaient expliquer cette progression de 7 % chez les jeunes et de 3 % chez les

adultes. Des propos mesurés donc, sachant que l'année 2007 s'annonçait d'ores et déjà plus difficile avec une baisse des effectifs jeunes. S'appuyant sur ces prévisions, il incitait les clubs à rester vigilants en fidélisant leurs effectifs et en poursuivant les actions engagées en faveur des jeunes et du tennis féminin.

Au chapitre du développement, il rappelait en outre que l'Etat, à travers le CNDS avait accordé son soutien à 35 clubs sur 38 pour des montants s'échelonnant de 500 à 1 600 euros.

La Fédération, la Ligue et le Comité cautionnent de leurs aides de nombreux clubs, pour développer la pratique, favoriser l'accès à la compétition, moderniser leur outils de communication et renouveler leurs équipements. Aussi René Thévenot invitait-il l'ensemble des dirigeants de clubs à continuer leur action en faisant connaître leur projet. "Pour prétendre à des subventions d'une part et accélérer la mise en place de votre politique de développement d'autre part", insistait le Président des P.A. avant d'aborder le bilan sportif du département.

Débutant par le large succès remporté par les finales du master jeunes, orchestrées par Corinne Pont, il soulignait ensuite que les championnats individuels jeunes et adultes s'étaient parfaitement déroulés avec l'obtention de 11 titres sur 14 possibles lors des finales régionales à Dax. A l'image des ces très bons résultats, il associait les excellents parcours d'Henri Crutchet, d'Alexandre Hirigoyen et de Michel Galey en championnat de France et félicitait enfin l'ensemble des BE et le CSD, Henri Gony pour l'ensemble du travail effectué au sein des clubs des P.A. C'est d'ailleurs sur cette bonne note que René Thévenot terminait son rapport en remerciant l'ensemble des permanents et élus qui œuvrent pour le tennis en général et le département des P.A. en particulier.

